

Voiture de tourisme

PONTIAC

Bonneville Brougham modèle 2BR69
(moteur V8-350 4bbl)Ruche d'homologation N°
CH 0338 96

Constructeur PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)

Identification sur la plaque du constructeur; "Bonneville 2BR69" et "CH 0338 96" devant le No du châssis; "2R69XA."

Plaquette constructeur dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile

N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise

Identification du moteur "57" à gauche, à l'avant, latéralement sur la culasse (frappée par l'importateur)

Importateur principal GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bière

Véhicule homologué 2R69XAP 107 536

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique avec assistance hydraulique

Transmission automatique

Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière

Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire,

Ralentisseur -

Contrôle 2 circuits par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	<u>BUICK</u>	Type	<u>V8-350 4bbl(X)</u>
Marque	<u>V</u>	Temps	<u>4</u>
Construction	<u>B</u>	Position	<u>avant</u>
Carburant	<u>eau</u>	Nombre cylindres	<u>8</u>
Refroidissement	<u>96,52</u>	Course	<u>97,79</u>
Alésage	<u>5721</u>	CV-impôt	<u>29,14</u>
Cylindrée	<u>114</u>	à/min	<u>3400</u>
Puissance en kW	<u>155 SAE-net</u>		
CV	<u>80</u>	dB/A	<u>2550</u> *)
Bruit à proximité	<u>1= 540x280x115 + catalyseur</u>		
Silencieux	<u>ECE-15/03, CO 1,35 % à 710 t/min</u>		**)
Mesure des gaz	<u>OCÉ annexe 8, chiffres 3 + 4 = D</u>		
Déparasitage			

Carrosserie limousine

Nombre de portes 4 Indic. vitesse km/h

Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseurs intérieur / gauche / droite

Cale - Attelage -

Antivol verrouillage de la direction

Nombre de places 6 av 3 centre - ar 3

Dimensions

	intérieur	extérieur		
Longueur		<u>5434</u>	Empattements	<u>2945</u>
Largeur		<u>1940</u>	Essieu double	av <u>1568 +</u> ar <u>1550 +</u>
Hauteur		<u>1450</u>	Vole	av <u>-</u> ar <u>-</u>
Porte à faux	lat.		Voies	av <u>-</u> ar <u>-</u>
	av	<u>1071</u>		
	ar	<u>1418</u>	Braquage	g <u>11900</u> d <u>11900</u>

Distance volant - vers l'avant du véhicule - -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1040</u>	<u>790</u>	<u>1830</u>
Charge utile	<u>150</u>	<u>270</u>	<u>420</u>
Poids total	<u>1190</u>	<u>1060</u>	<u>2250</u>
Garantie fabr.			<u>2445</u>
Dimensions	<u>P215/75R15</u>	<u>P215/75R15</u>	(Variantes +)
Ply/bars	<u>- / 1,6</u>	<u>- / 1,6</u>	voir -
Charge	<u>1290</u>	<u>1290</u>	remarques)
pour V max	<u>varie selon la marque, minimum 161 km/h</u>		
Jantes	<u>6 JJ x 15 acier</u>		
Garantie poids remorquable avec frein			<u>1814</u>
Garantie poids remorquable sans frein			<u>454</u>
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			<u>1814</u>
Vitesse maximale selon le constructeur			<u>161</u> km/h
Vitesse maximale testée			_____ km/h

Équipement	§)	
Feux de route	HR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans HCR
Feux rouges	GUIDE 2B2 DOT A(2)I(2)S(4)T AP2 80	
Feux stop	GUIDE 2B2 DOT A(2)I(2)S(4)T AP2 80	
Clignoteurs	av 1	(E) AV = 2BDOTAP280 ar voir feux rouges
Catadioptres	av -	ou ar SAE-A, DOT
Feux de gabarit	av -	ar voir feux rouges
Feux complémentaires	-	
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre	
Essuie-glace	2/ balais avec lave-glace	
Avertisseurs	2/ Delco Remy A+F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	PONTIAC Bonneville Brougham		
Homologation	-		
N°	CH	0338 96	-
Carrosserie	Limousine		
Places	total 6	avant 3	-
Poids à vide	1830	Carburant B	-
Charge utile	-	CV-impôt 29,14	-
Poids total	2445	Cylindrée 5721	-

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,41 = 76,5 dB/A
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE se trouve sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus : P 205/75 R 15 AV = 1260 (1,8) AR = 1330 (2,0) V-max. varie selon la marque, minimum 161 km/h

195 SR 15	1210 (2,0)	1300 (2,2)	160 km/h
215/70 SR 15	1220 (2,1)	1290 (2,3)	180 km/h
205 SR 15	1320 (2,2)	1320 (2,2)	180 km/h
225/70 SR 15	1280 (2,1)	1320 (2,2)	180 km/h
- Variante de jantes: 7 J x 15 acier ou alliage léger voies AV 1576 mm AR 1558 mm.

§) Équipement : modifications par l'importateur:

- les feux de route/croisement d'origine HCR (E) sont remplacés par des HCR+A (E) (feux de route non branchés);
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des A (E) dans HCR (E) resp. des clignoteurs 1 (E) entre les feux de route et les feux de croisement;
- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV-latéraux;
- les catadioptres d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème de la marque sur le capot peut rester dans son état d'origine.

A noter dans le permis de circulation

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

CL

• Lieu et date de l'homologation Studen, 26.11.79.

Service fédéral d'homologation